



# COMMUNIQUÉ de PRESSE

Guéret le 5 juillet 2019

## **Levée du niveau 2 du plan national canicule retour à la veille saisonnière**

Depuis hier, le département de la Creuse a été placé en vigilance verte « canicule ». Compte tenu de la baisse des températures communiquée par Météo-France pour ces prochains jours, Magali DEBATTE, Préfète de la Creuse annonce la levée du niveau 2 du plan national canicule dans le département de la Creuse à compter du vendredi 5 juillet 2019.

Les services de l'État restent mobilisés sur cette période de chaleur estivale. En particulier, la délégation territoriale de la Creuse de l'Agence Régionale de Santé, informée de cette levée, reste vigilante pour prendre en charge d'éventuelles conséquences sanitaires tardives de la vague de chaleur.

Le dispositif de veille saisonnière, assurant la surveillance quotidienne des prévisions météorologiques et des indicateurs de l'activité sanitaire, reste activé.

Toutefois la situation fortement orageuse d'été nécessite une vigilance particulière de la part de tous, et en particulier des usagers de la route.

Tout nouveau changement de situation sera communiqué à l'ensemble des acteurs et publics concernés.

Contact Presse : Nelly BLOSSIER - Tél 05.55.51.59 68  
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex  
Courriel : [pref-communication@creuse.gouv.fr](mailto:pref-communication@creuse.gouv.fr)  
Tel : 05.55.51.59.00 - Fax : 05.55.52.48.61 – Site Internet : [www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse